

Enseignement optionnel - Musique Seconde - Lycée Malherbe, Caen

Modalités d'accès à l'option Musique en classe de seconde, pour la rentrée scolaire **2026-2027** :

Les élèves souhaitant poursuivre un enseignement de musique, devront **faire parvenir au secrétariat du lycée, par voie numérique, un dossier de candidature.**

Composition du dossier de candidature

1. Proposez une lettre de motivation faisant état de vos pratiques musicales en précisant votre pratique vocale (au collège ou dans d'autres structures) et votre pratique instrumentale (nombres d'années) si vous jouez d'un instrument.
2. Complétez votre lettre en ajoutant une description de deux projets musicaux qui vous ont plu auxquels vous avez pris part et n'hésitez pas à ajouter des informations personnelles de votre choix pour rendre cette candidature originale et personnalisée.
3. N'oubliez pas de mentionner votre nom, prénom ainsi que le nom de votre collège

Ce dossier de candidature est à transmettre

sous format numérique, en PDF en précisant l'objet de la demande : Candidature seconde, Option Musique, **au secrétariat des élèves du lycée à l'adresse suivante :**

secretariat-eleve.0140013n@ac-normandie.fr

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE : 15 MAI 2026

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les professeurs de musique du lycée.